
Extrait du Registre des délibérations du Conseil intercommunal

Séance du 30.04.2026

Présidence de M. Arnold Poot

Rapport no 19/26 : Compte 2025

Le Conseil intercommunal, considérant :

- Le préavis no 19/29 « Comptes pour l'année 2025 »;
- le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE :

1. Les comptes de l'année 2025 sont adoptés tels que présentés.
2. La participation des communes pour l'année 2025 s'élève à CHF 5'301'680.25

Accepté à l'unanimité.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président ASIOR La secrétaire
Association Scolaire
Intercommunale
Orbe et Région
Arnold Poot Sybille Roch